

Medersiens algériens directeurs de médersas en Mauritanie, un transfert transsaharien méconnu

Brahim BENMOUSSA ⁽¹⁾

Introduction

Dans la recherche historique et sociologique sur les élites algériennes de la période coloniale française, aucune investigation n'a été spécifiquement consacrée aux medersiens algériens qui ont été nommés à la tête des médersas créées en Mauritanie par les autorités françaises de l'époque, malgré le rôle qu'ils ont joué dans la formation d'une partie importante des élites mauritaniennes.

Pourtant, cinq diplômés de la médersa d'Alger ont eu en charge de manière marquante, entre 1920 et 1947, la direction des trois médersas créées à Boutilimit, Atar et Kiffa, et leur nomination à ces postes n'était pas le fait du hasard mais l'aboutissement d'une décision stratégique motivée par la volonté officielle de faciliter l'intégration de la Mauritanie à la sphère linguistique et culturelle française en confiant l'encadrement des médersas de ce pays à des algériens bilingues maîtrisant parfaitement le droit musulman.

Des différences importantes apparaîtront cependant entre cet objectif colonial intégrateur et le résultat auquel il a donné lieu à travers la lecture rétrospective de la manière dont les medersiens algériens ont accompli leur mission où, le plus souvent, leur double instruction arabe et française et leur culture islamique ont instauré des rapports de proximité et d'échange avec leurs élèves et avec la population.

Ayant notamment tous contracté mariage avec des femmes du pays et assuré une descendance mixte algéro-mauritanienne, ces medersiens ont en outre, contribué de façon particulière à la formation d'une partie importante des élites qui ont mené la marche vers l'indépendance de la Mauritanie obtenue le 29 décembre 1960 et dont la plupart ont constitué l'encadrement de l'Etat mauritanien au lendemain de l'indépendance.

(1) Université Alger 2, Département de sociologie, Bouzaréah, 16000, Algérie.

Le rôle des medersiens algériens dans ce processus de formation des cadres mauritaniens, d'enseignement et d'échanges culturels intra-maghrébins n'a pas été étudié et nous proposons d'ouvrir quelques pistes qui pourraient inspirer la recherche historique à ce sujet.

Pour ce faire, les principales sources documentaires suivantes ont été consultées :

- des archives privées concernant la Médersa de Boutilimit, en particulier le registre des diplômés qui contenait suffisamment d'indications (origine sociale, poste occupé à la sortie, etc.) pour permettre un suivi des carrières de ces diplômés avant et après l'indépendance ;

- des enquêtes auprès de cadres et d'universitaires mauritaniens ;

- des enquêtes auprès des familles des medersiens affectés en Mauritanie ;

- des témoignages d'anciens élèves du lycée franco-musulman d'Alger ;

- des enquêtes auprès de l'association des anciens medersiens algériens ;

- des travaux d'histoire contemporaine et de sociologie de la Mauritanie.

Dans la présente contribution, un accent particulier sera mis sur la médersa de Boutilimit en raison de la possession personnelle de quelques archives privées s'y rapportant, du fait qu'elle fut créée dans l'Emirat du Trarza, célèbre par ses élites religieuses et spirituelles traditionnelles, du fait également qu'elle fut fréquentée par les enfants des grandes tentes des tribus maraboutiques en particulier, et qu'elle a constitué ainsi un vivier de cadres de la Mauritanie indépendante.

Les médersas coloniales françaises : une dénomination en trompe-l'œil

Les médersas, dont il est question ici, sont à distinguer de celles qui existent dans le système d'enseignement traditionnel maghrébin depuis de nombreux siècles et dont le fonctionnement préexistait à la pénétration française en Algérie en 1830.

Le terme de médersa, utilisé pour désigner les trois écoles modernes créées dès 1853 par l'administration française à Alger, Tlemcen et Constantine pour former des cadres destinés à occuper principalement des postes dans la justice et dans l'enseignement, véhiculait une charge idéologique importante à travers l'emprunt subtilement mené de ce terme dans le champ lexical local de l'enseignement dispensé dans les institutions éducatives traditionnelles¹.

Fondées sur les méthodes d'enseignement modernes et sur des programmes au contenu bilingue arabe-français, rythmées par les horaires stricts d'un emploi du temps précis, fixant des conditions d'accès basées sur la sélection, les médersas coloniales françaises se différenciaient des médersas traditionnelles de manière si marquée que le choix du terme qui les a désignées pendant près d'un siècle pourrait constituer en soi l'objet d'une recherche historique sur les fondements idéologico-politiques de l'utilisation d'un terme arabe pour désigner des créations coloniales françaises.

Au demeurant, l'affectation des diplômés de ces instituts de formation supérieure ne s'arrêta pas seulement aux postes ouverts sur le territoire algérien mais le dépassa dans un cadre unique du point de vue des relations entre la métropole et ses colonies à travers l'envoi de cadres algériens en mission de direction de médersas en Mauritanie créées dans la même optique que celles qui avaient été ouvertes en Algérie.

a. Pourquoi des medersiens algériens pour diriger les médersas mauritaniennes?

L'affectation de medersiens algériens en Mauritanie constituait une option clairement affichée dès 1922 par l'administration coloniale visant à mettre en poste des musulmans porteurs de la double culture française et arabe et solidement formés au droit musulman, à la tête d'institutions éducatives nouvellement créées en Mauritanie sur les mêmes bases que les médersas algériennes dont elles portaient le même nom, et destinées à « franciser » les

¹ Parallèlement aux medersas traditionnelles (appelées aussi Mahadhras), l'association des Ulémas algériens avait créé dès les années 1920 des Medersas libres qui tout en ayant la même dénomination que celles créées par la France coloniale, avaient une toute autre mission éducative consistant à enseigner uniquement la langue arabe et le droit musulman.

élites locales « Un directeur français n'inspire pas confiance dans l'enseignement religieux dispensé par l'école »².

C'est essentiellement sur cette base qu'eut lieu la désignation à ces postes, de diplômés de la division supérieure de la médersa d'Alger ayant, en général, obtenu les meilleurs résultats parmi leurs promotionnaires.

A partir de 1922, cinq algériens vont se succéder pendant 25 ans pour diriger les médersas mauritaniennes ce qui eut un impact important dans la formation des élites mauritaniennes.

b. Qui sont les medersiens algériens envoyés pour diriger des médersas mauritaniennes ?

Le premier, Djenidi Mekki, originaire du Sétifois fut envoyé dès 1922 pour diriger la médersa de Boutilimit, quelques années à peine après la création de celle-ci et après l'échec important qu'elle connut suite à sa direction par un Français n'ayant pas eu l'approbation des chefs de tribus qui n'acceptèrent pas d'y inscrire leurs fils.

En 1929, Ould-Rouis Boualem (1903-1993), originaire de Médéa succéda à Djenidi à la direction de la Médersa de Boutilimit après que ce dernier parvint à améliorer de manière notable le nombre d'inscrits ainsi que le taux de réussite à l'examen final de cet établissement.

Ould-Rouis, désigné en 1938 pour diriger une nouvelle Médersa à Atar, fut remplacé à Boutilimit par Benmoussa Mostefa (1914-1997), originaire de Laghouat qui dirigea la médersa de Boutilimit jusqu'en 1947, année de l'extinction du système des médersas en Mauritanie et son remplacement par l'enseignement laïc.

En 1942, Nekli Abderrahmane (1914-1990), originaire de la Petite Kabylie fut désigné jusqu'en 1947 à la médersa d'Atar au moment où Teffahi Mourad (1915-1989), originaire d'Alger fut nommé à la tête de la médersa de Kiffa qu'il dirigea jusqu'en 1947.

Au cours du ¼ de siècle que ces cinq algériens ont passé en Mauritanie dans le cadre de leur mission éducative, entre 300

² De Chassey, F. (1976), *L'étrier, la houe et le livre, Sociétés traditionnelles, au Sahara et au Sahel occidental*, Paris, l'Harmattan, p.102.

et 400 mauritaniens ont reçu leurs enseignements et bénéficié de leurs différents apports culturels.

Ces centaines d'élèves, originaires des principales régions ont, il faut le souligner, formé en bonne partie les interprètes qui ont servi de relai entre l'administration coloniale et les populations locales ainsi que l'encadrement qui a lancé les bases de l'administration et de la diplomatie de la Mauritanie indépendante.

Le rôle particulier des medersiens algériens en Mauritanie et leur participation à la formation des élites de ce pays, a été passé sous silence sans que cela ne corresponde à un choix ou une décision politique qui pourrait être à l'origine de l'occultation de cette situation historique spécifique.

La société de départ : l'Algérie des années 1920 à 1940

En prenant le départ pour Dakar, capitale de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.), les medersiens affectés en Mauritanie prenaient en général le bateau à Alger pour un voyage qui durait 5 jours avec une escale à Casablanca. A leur arrivée à Dakar, ils étaient reçus au Gouvernorat Général, parfois par le Gouverneur Général lui-même, qui leur remettait les documents et consignes nécessaires à la suite du voyage qui se poursuivait en automobile jusqu'à Saint-Louis puis à dos de dromadaire jusqu'à leur lieu d'affectation.

Ils laissaient ainsi derrière eux une société dont la colonisation de peuplement était achevée. L'administration y était effectuée par un pouvoir colonial omniprésent qui avait procédé la déstructuration des structures sociales traditionnelles, parfois à leur destruction, et l'enseignement du français était en voie de généralisation.

Néanmoins, l'Algérie de l'époque se caractérisait par la naissance et le développement d'un puissant mouvement national qui allait conduire une trentaine d'années après le départ du premier medersien algérien en Mauritanie, au déclenchement de la guerre de libération nationale qui conduira à l'indépendance en 1962.

Il convient d'indiquer que ces medersiens, avaient des rapports de proximité importants avec les principales organisations du

mouvement national (certains étaient proches de l'association des Ulémas, d'autres du Parti du Peuple Algérien (PPA)).

La société d'accueil : la Mauritanie des années d'entre les deux guerres

A leur arrivée en Mauritanie, les medersiens algériens découvraient une société marquée par des différences importantes par rapport à leur société d'origine liées à une colonisation récente et de forme essentiellement administrative qui intervenait dans une société où le mode de vie dominant était le nomadisme saharien.

Par ailleurs, l'organisation sociale était fortement segmentée autour de structures sociales qui étaient à la fois stables et hiérarchisées depuis le 17^{ème} siècle.

Considérée comme l'acte fondateur de la société maure, *la guerre de Charr Boubba* (1634-1674) qui avait opposé deux grands groupes de tribus a, outre son aspect de mythe fondateur, donné lieu à la structuration essentielle de cette société en deux entités majeures qui sont encore vivaces de nos jours dans de nombreux aspects symboliques et politiques : les tribus guerrières d'un côté et les tribus maraboutiques de l'autre.

Dans la société maure pré-coloniale, le premier groupe de tribus avaient en charge la défense et la guerre et le second avait pour mission l'enseignement et la diffusion du savoir.

Caractérisée par une organisation horizontale en tribus scindées autour de ces deux groupes fondamentaux (guerriers et marabouts), la société mauritanienne comprenait par ailleurs des castes (esclaves, artisans, et griots) et englobait plusieurs ethnies qui vivaient jusqu'à l'occupation française en 1905 dans un système politique organisé en cinq émirats anciens et d'une relative stabilité (Trarza, Tagant, Brakna, Hodh, Adrar).

« La société maure pré-coloniale présente... l'image à la fois très cloisonné et fortement solidaire. On y naissait, en principe, "guerrier", "marabout", "tributaire", "artisan", "griot" ou esclave" »³.

³ Ould Cheikh, A.-W. (1985), *Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale*, thèse de doctorat en sociologie, Paris V. p. 366.

C'est donc dans une société aux spécificités remarquables que nos medersiens eurent à officier au sein d'établissements scolaires de création récente où l'on apprenait aussi bien la langue de l'occupant que le *Fikh* (droit musulman) et la langue arabe, dans un contexte de colonisation où la résistance armée avait été achevée dès 1907 et où la culture et la langue françaises étaient rejetées par les populations locales.

C'est à la faveur de leur triple culture arabe, islamique et française que les medersiens algériens purent s'imposer progressivement dans une société qui n'admettait pas au départ l'enseignement du français, et qui finit au bout de quelques années par en accepter le principe.

C'est par ailleurs leur connaissance du droit musulman et des sciences islamiques qui permit aux medersiens algériens de passer graduellement du statut d'agents intégrateurs tel que l'avait visé l'administration coloniale à celui de coreligionnaires intégrés accordé par la société d'accueil qui les avait adoptés sur *des bases doctorales*. Il convient de noter à ce sujet la traduction par M. Teffahi d'une œuvre mauritanienne célèbre, « El wassit » de Ahmed Lamine Ech-Chenguiti, qui constituait un apport immatériel apprécié par les intellectuels et savants mauritaniens.

Il arrivait d'ailleurs souvent que les medersiens algériens soient consultés par la population sur des questions de droit musulman, au même titre que les savants locaux, ce qui était un signe de reconnaissance peu négligeable.

Au lieu d'être assimilés à la France et à la colonisation, ils ont, en réalité, été eux-mêmes assimilés et intégrés par ceux dont ils dirigeaient les écoles qui, pour les distinguer des autres étrangers les appelaient communément « arab edd'zaïr » (les arabes d'Algérie)⁴.

En outre, le fait d'avoir rapidement établi des rapports d'alliance était significatif de l'intégration dont ils ont été l'objet. A ce sujet, il est utile de dire que sur les cinq medersiens, quatre ont

⁴ Notons par ailleurs l'existence d'une référence culturelle favorable à l'intégration des medersiens algériens en Mauritanie : les livres imprimés par Mourad Roudoussi, imprimeur algérien, qui constituaient une source importante du savoir dans les écoles traditionnelles et chez les savants locaux au début du 20^{ème} siècle (l'édition Roudoussi du coran et celle des livres de droit musulman étaient parmi les plus répandues en Mauritanie).

épousé dès la première année de leur mission, des femmes de grande tente avec lesquelles ils eurent une descendance qui a produit des cadres en activité sur les deux rives du Sahara.

Les postes occupés par les élèves de la médersa de Boutilimit après l'indépendance

Fondée en 1830 par Cheikh Sidiya Al-Kabîr, Boutilimit était un important centre d'enseignement et de formation islamique vers lequel convergeaient de nombreux étudiants provenant de toutes les régions et de tous les émirats pour y recevoir l'enseignement dispensé dans ses célèbres mahadras.

C'est sans doute en raison du statut dont disposait la ville de Boutilimit sur les plans culturel et spirituel, en raison également de la présence de grandes figures du monde religieux au sein de cette ville que la médersa de Boutilimit était la plus ancienne et la plus importante des médersas coloniales créées en Mauritanie.

L'examen des archives des différentes promotions des élèves sortis de cette médersa montre des figures importantes de la Mauritanie indépendante dont notamment celui du premier président de la république, Mokhtar Ould Dadah issu de la promotion 1939 et qui a dirigé le pays pendant 17 ans, de 1961 à 1978.

En suivant l'itinéraire parcouru par les élèves de cette médersa au moyen d'interviews de personnes-ressources qui les ont connus et qui sont au fait de l'Histoire politique de la Mauritanie contemporaine, il a été possible de reconstituer les principales fonctions occupées par les medersiens mauritaniens sortis de Boutilimit.

Le tableau ci-dessous, montre la répartition des élèves de cette médersa selon le poste le plus élevé occupé après l'indépendance ; il indique l'importance de leur place et de leur rôle dans la construction de l'Etat mauritanien dont ils ont formé une partie considérable de l'encadrement en y occupant notamment les fonctions de ministre, d'ambassadeur, de gouverneur de région etc.

Tableau : Répartition des élèves de la médersa de Boutilimit selon le poste occupé le plus élevé

Fonction	Pourcentage
Ministre	23%
Ambassadeur	18 %
Gouverneur de région	18 %
Préfet	18 %
Cadre supérieur	9 %
Autres (dont enseignants universitaires et professions libérales)	18 %

Source : enquêtes personnelles.

Conclusion

Dans une perspective historique, la place et le rôle des medersiens algériens qui ont dirigé les médersas mauritaniennes méritent largement d'être l'objet de recherches au vu de leur participation à la formation des cadres de ce pays et de l'image qu'ils y ont laissée.

Envoyés pour participer à l'intégration de la Mauritanie à la sphère linguistique et culturelle française, ils ont joué un rôle différent qui a servi au rapprochement entre deux sociétés que la colonisation française cherchait à dominer.

La présente contribution se veut être un modeste apport à l'exhumation d'une partie importante de l'histoire algéro-mauritanienne en mettant en évidence un transfert transsaharien qui n'a jamais été abordé dans la recherche scientifique et qui mérite d'être développé au regard de la science historique, de la science politique et de la sociologie.

Bibliographie

Bouhleb-Hardy, F. (2010), « Les médersas du Mali : réforme, insertion et transnationalisation du savoir islamique », *Politique étrangère*, 4, Hiver, p. 819-830.

De Chassey, F. (1976), *L'étrier, la houe et le livre, Sociétés traditionnelles, au Sahara et au Sahel occidental*, Paris, l'Harmattan.

Devey, M. (2005), *La Mauritanie*, Paris, Karthala Editions.

Janier, C. (2010), « Les médersas algériennes de 1850 à 1960 », *CDHA, Mémoire Vive*, n° 46, www.cdha.fr/les-medersas-algeriennes-de-1850-1960.

Ould Cheikh, A.-W. (1985), *Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale*, thèse de doctorat en sociologie, Paris V.

Ould Daddah, M. (2003), *La Mauritanie contre vents et marées*, Paris, Karthala Editions.

Robinson, D. (2004), *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie*, Paris, Karthala Editions.